

Architectes : un dossier spécial sur le coronavirus



© 2020 Les Echos Publishing

À l'instar de la grande majorité des professionnels, les architectes sont fortement impactés par la crise sanitaire du coronavirus. Un défi de taille, aussi bien pour l'exécution de leurs missions que pour la gestion sociale de leur Cabinet.

C'est pourquoi le Conseil national de l'Ordre a récemment pris l'initiative de publier un dossier spécial « Coronavirus et confinement », rassemblant de nombreuses informations utiles.

Des conseils pragmatiques et opérationnels

En plus de relayer les textes réglementaires encadrant la période de confinement, le dossier tend ainsi à accompagner les architectes à travers des conseils opérationnels sur la gestion des chantiers, l'exécution de leurs prestations ou encore le respect des engagements contractuels face à l'état d'urgence sanitaire.

De même, la publication fait le point sur les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection de la santé de leurs salariés, telles que l'adoption des gestes de précaution indispensables, le recours au télétravail et/ou, le cas échéant, le chômage partiel.

Sans oublier, enfin, que le dossier recense également les

différents dispositifs de soutien mis en œuvre par le gouvernement pour aider les entreprises touchées par la crise du coronavirus.

Régulièrement mis à jour, le dossier « Coronavirus et confinement » est disponible sur le site web du Conseil national de l'Ordre des architectes. Pour le consulter, rendez-vous sur : www.architectes.org

© 2020 Les Echos Publishing